

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 268/6 L Et rendue exécutoire par arrêté n° 417 du 22 mars 1966,

n° 268/6 L Et

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 mars 1966

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro
1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

la Commission permanente de l'Assemblée territoriale a accordé à M. Abdi Ahmed Warsama la concession provisoire d'une parcelle d'un terrain d'une superficie de 1629 mètres carrés, sis à Ambouli, lot n° 4 au prix de 100 francs le mètre carré.